

**VOICI COMMENT  
NOUS PROTÉGER :**

## VACCINATION COVID-19

# Informations pour les personnes à partir de 16 ans atteintes d'une maladie chronique et les personnes à partir de 65 ans

**J'ai une maladie chronique ou infirmité congénitale.**

**J'ai 65 ans ou plus.**

Le COVID-19 est dangereux pour vous.

Notre recommandation : Faites-vous vacciner.

Parlez-en avec votre médecin.

**Pourquoi le COVID-19 est-il dangereux pour moi ?**

Dans votre cas, le COVID-19 peut avoir des conséquences graves, voire très graves (par exemple, une détresse respiratoire en cas de pneumonie). Vous aurez alors besoin d'oxygène, ce qui nécessitera une hospitalisation. Il faudra du temps jusqu'à un rétablissement complet. Si votre état devait empirer, vous serez transféré aux soins intensifs et peut-être placé sous respiration artificielle. Le COVID-19 peut aussi endommager d'autres organes et, par-là, entraîner la mort.

**Pour quelles maladies chroniques et infirmités congénitales l'OFSP recommande la vaccination contre le COVID-19 ?**

Le vaccin est recommandé pour les personnes à partir de 16 ans atteintes de certaines formes de maladies chroniques<sup>1</sup> suivantes :

- hypertension artérielle
- maladies cardio-vasculaires
- diabète
- maladies des poumons et des voies respiratoires
- faiblesse immunitaire due à une maladie ou à un traitement
- cancer
- obésité (IMC  $\geq 35$  kg/ m<sup>2</sup>)
- insuffisance rénale
- cirrhose du foie

<sup>1</sup> Vous trouverez la liste complète des maladies ici : [catégories des personnes vulnérables \(PDF, 223 kB\)](#)

Parmi ces maladies chroniques figurent celles à haut risque de développer une forme sévère du COVID-19.

Les personnes qui en sont atteintes doivent être vaccinées en priorité. Si vous avez une maladie chronique à haut risque, votre médecin traitant vous recommandera vivement de vous faire vacciner dès que possible.

Nous recommandons également la vaccination aux adultes atteints de trisomie 21.

**La vaccination est-elle sûre et efficace ?**

En Suisse, tout vaccin doit être autorisé. Pour y arriver, il doit satisfaire à des exigences élevées de sécurité, d'efficacité et de qualité. L'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic a soumis les vaccins contre le COVID-19 à des études très précises avant de les autoriser. Sûrs et efficaces, ils ont déjà été administrés à plusieurs dizaines de milliers de personnes lors des essais cliniques. Les vaccins sont également sûrs et efficaces pour les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques. Pour l'instant, seul le vaccin de Pfizer/BioNTech est autorisé pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Depuis qu'ils ont été autorisés, ces vaccins ont été administrés à plusieurs millions de personnes. Les spécialistes continuent de surveiller la sécurité et l'efficacité des vaccins. L'utilité d'un vaccin doit nettement l'emporter sur les risques. Ce n'est qu'à cette condition que ce vaccin est recommandé en Suisse.

Le risque d'effets secondaires sévères résultant de la vaccination est bien plus faible que celui de connaître une évolution grave de la maladie après une infection au coronavirus.

[www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination](http://www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination)

Infoline vaccination COVID-19 : 0800 88 66 44



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Plus d'infos

**VOICI COMMENT  
NOUS PROTÉGER :****Où et quand puis-je me faire vacciner ?**

La Confédération a élaboré une stratégie de vaccination ainsi que des recommandations. La vaccination relève des cantons. Informez-vous sur le site Internet ou l'infoline de votre canton ([www.ofsp-coronavirus.ch/cantons](http://www.ofsp-coronavirus.ch/cantons)) ou auprès de votre médecin ou de votre pharmacien pour savoir quels groupes de personnes peuvent se faire vacciner actuellement, et dans quels lieux.

**Qui ne devrait pas se faire vacciner ?**

La vaccination contre le COVID-19 avec un vaccin à ARNm n'est pas recommandée aux

- personnes ayant une allergie sévère confirmée à un des composants des vaccins, notamment au polyéthylène glycol (PEG).
- enfants de moins de 12 ans ; les données disponibles sur la vaccination sont insuffisantes pour cette tranche d'âge.

Les données disponibles sur la vaccination pendant la grossesse sont encore peu nombreuses. Nous ne recommandons pas, à l'heure actuelle, une vaccination généralisée pour les femmes enceintes. En cas de maladie chronique spécifique<sup>1</sup> ou de risque d'infection élevé (par exemple, personnel de santé), nous recommandons toutefois une vaccination avec un vaccin à ARNm. Toutes les femmes enceintes ont par ailleurs la possibilité de se faire vacciner. Si vous êtes enceinte, parlez-en avec votre médecin.

**Où puis-je trouver d'autres informations ?**

Vous trouverez d'autres informations sur la vaccination contre le COVID-19 sur le site Internet de l'OFSP : [www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination](http://www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination)  
Ou demandez à votre médecin, ou à la pharmacie.

[www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination](http://www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination)

Infoline vaccination COVID-19 : 0800 88 66 44



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Plus d'infos